

FICHE DE DONNÉES DE **SECURITÉ**

Date d'émission: 14-déc.-2022 Date de révision: 14-déc.-2022 Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit TIDE WITH BLEACH

Identificateur de produit 90332432_PROF_NG

Type de produit Produit fini - la consommation (de détail) et l'utilisation professionnelle

Des Services de Blanchisserie. Utilisation recommandée

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

pgsds.im@pg.com Courriel

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Catégorie 2A Lésions oculaires Mot indicateur Attention

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux

Provoque une irritation cutanée

Pictogrammes de danger



Se laver les mains soigneusement après manipulation Conseils de prudence

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs Conseils de prudence - Réponse

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'ingestion:

Boire un ou deux verres d'eau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Date de révision: 14-déc.-2022

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
sodium carbonate	sodium carbonate	Oui	497-19-8	15 - 40
Benzenesulfonic Acid,	Benzenesulfonic Acid,	Oui	68081-81-2	10 - 30
mono-C10-16-Alkyl Derivs., Sodium	mono-C10-16-Alkyl			
Sa	Derivs., Sodium Sa			
Sodium Carbonate Peroxide	Sodium Carbonate	Oui	15630-89-4	5 - 10
	Peroxide			
Sodium Silicate	Sodium Silicate	Oui	1344-09-8	1 - 5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation

persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Empêcher d'autres fuites ou

déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer

conformément à la réglementation locale.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

Date de révision: 14-déc.-2022

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition
Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Date de révision: 14-déc.-2022

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueSolideAspectblanc poudreOdeurParfums

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

PropriétéValeursRemarquespH11.4(as 1% solution)

Point de fusion / point de Aucun renseignement disponible

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Evaporation rate
Inflammabilité
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

.

Pression de vapeur

Densité de vapeur relative

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disponible

Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

VOC content .?%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

90332432_PROF_NG - TIDE WITH BLEACH

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Date de révision: 14-déc.-2022

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Hazardous decomposition products Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Réactions dangereuses

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauIrritant pour la peau.IngestionAucun effet connu.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun effet connu.

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
Cancérogénicité

Aucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
sodium carbonate	497-19-8	2800 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw (EPA 16	$= 2300 \text{ mg/m}^3 \text{ (Rat) 2 h}$
			CFR 1500.40)	
Sodium Carbonate Peroxide	15630-89-4	893 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Sodium Silicate	1344-09-8	3400 mg/kg bw (OECD	> 5000 mg/kg bw	> 2.06 mg/L air (OECD
		401)		403)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<u>écotoxicité</u>

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Page 5/7

90332432_PROF_NG - TIDE WITH BLEACH

Disposal methods

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

Date de révision: 14-déc.-2022

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

<u>IMDG</u> Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
sodium sulphate	7757-82-6	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
sodium sulphate	7757-82-6	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

Conseils de prudence - Entreposage

Conserver dans un endroit sec

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Date de révision: 14-déc.-2022

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

NFPA

Date d'émission :14-déc.-2022Date de révision :14-déc.-2022

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique